

**Congrès annuel de la Société québécoise de science politique,  
Université du Québec à Montréal, Jeudi 19 et vendredi 20 mai 2011**

**Atelier 16 : Penser et enseigner  
l'économie politique internationale en français**

Nom des responsables d'atelier :

Christian Deblock, Professeur titulaire, département de science politique, UQÀM,  
Directeur, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation.  
[deblock.christian@uqam.ca](mailto:deblock.christian@uqam.ca)

Michèle Rioux, Professeure régulière, département de science politique, UQÀM,  
Directrice de recherche, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation.  
[rioux.michele@uqam.ca](mailto:rioux.michele@uqam.ca)

Gilbert Gagné, Professeur agrégé, département de science politique, Université  
Bishop's, directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (CEIM)

**Thématique générale :**

L'économie politique internationale (ÉPI) a connu son essor au début des années 1980. C'est aux États-Unis, autour de la revue *International Organization*, puis en Grande-Bretagne, sous l'impulsion de Susan Strange, que ce champ de recherche a émergé. Étudiant les régulations politiques et institutionnelles des relations économiques internationales, ou encore le pouvoir politique des acteurs économiques, ce nouveau champ d'analyse a stimulé une littérature à la fois pluridisciplinaire et féconde. Il a fallu attendre la fin des années 1990 pour que les chercheurs francophones s'approprient la discipline. Ceux-ci ont par la suite offert des outils d'analyse originaux sur les questions de gouvernance de la mondialisation, sur l'analyse des processus d'intégration régionale et sur l'imbrication des idées, des intérêts et des institutions dans les phénomènes économiques internationaux. Quelles sont les principales avancées de la recherche francophone en ÉPI ? Peut-on parler d'une école française ou francophone d'ÉPI ? Comment interagissent les réseaux francophones et anglophones d'ÉPI ? Sur quelles assises scientifiques (centre de recherche, revues, réseaux) s'appuie l'ÉPI francophone ? C'est sur ces questions auxquelles les différents panélistes vont se pencher. Des réflexions théoriques, comme des exposés historiques seraient à même de contribuer au bilan de l'apport de la recherche francophone en ÉPI.

\*\*\*\*\*

## Panel numéro 1. Clivages d'école ou clivages nationaux ?

### Les débats en ÉPI.

*Présidence : Gilbert Gagné, professeur agrégé, Université Bishop's, Dir. du GRIC*

Présentation n°1 : Économie politique internationale : la confrontation entre l'école américaine et britannique.

*Stéphane Paquin, professeur à l'ENAP (Montréal), membre du CÉIM.*

**Résumé.** Depuis que Benjamin Cohen a publié son livre « International Political Economy : An Intellectual History » un vaste débat s'est intensifié entre l'école américaine (ou orthodoxe) et l'école britannique (ou hétérodoxe). Le terme école ne signifie pas ici que les personnes identifiées à ces écoles ont des agendas de recherche ou encore des objectifs communs. Les différences entre les auteurs d'une même école sont parfois très importantes comme entre Stephen Krasner et Robert Keohane de l'école américaine ou entre Susan Strange et Robert Cox de l'école britannique (oui, je sais que Cox est du Canada...). Les auteurs identifiés à ces écoles ont, selon Murphy et Tooze, plutôt une culture scientifique en partage et une « conception particulière de ce qui constitue l'étude légitime de l'EPI ». À l'intérieur de ces cultures scientifiques différentes, des concepts, des approches et des auteurs de références ont émergé. Le fossé entre les cultures scientifiques est très important et l'hostilité envers l'approche de l'autre est clairement perceptible. L'objectif de cette communication est de faire le point sur ces débats et de donner des clés pour mieux le comprendre.

Présentation n° 2. L'économie politique internationale francophone : quelques pistes de réflexion »

*Mehdi Abbas, maître de conférences, Université de Grenoble, EDDEN, Cnrs, France.*

**Résumé :** La communication s'interroge sur la pertinence épistémologique de l'approche, désormais consacrée, d'une Economie politique internationale *américaine* opposée à une économie politique internationale *britannique*, d'où une interrogation sur la pertinence d'une économie politique internationale *française* ou *francophone*. Elle s'interroge également sur les raisons pour lesquelles l'économie politique internationale ne parvient pas à s'imposer dans l'espace académique et scientifique français.

Présentation n° 3. L'approche régulationniste des crises, l'apport de l'école hétérodoxe française à la compréhension de la crise financière.

*David Dagenais, MA, science politique, UQÀM.*

**Résumé :** En économie politique internationale, l'école de la régulation est la principale approche hétérodoxe issue du monde francophone. Depuis les années 1970, les économistes et politologues qui adoptent cette orientation méthodologique pour comprendre l'évolution et les déséquilibres de l'économie capitaliste moderne

ont toujours défendu une approche complexe du rôle des crises économiques et financières, qui s'inscrit en faux devant l'analyse qu'en font les tenants de la plupart des écoles néo-classiques d'origine anglo-saxonne qui dictent les modèles dominants en analyse économique. En effet, le postulat étroit de l'efficacité des marchés conduit la plupart des analystes économiques à percevoir les crises comme des phénomènes exogènes au système financier. L'école régulationniste défend plutôt l'idée selon laquelle les règles d'équilibre qui prévalent dans l'économie non financière ne se transposent pas dans la structure d'accumulation financiarisée moderne. Les crises y sont autogénérées, elles sont endogènes au système d'accumulation financière.

À travers une synthèse des conclusions des plus récents travaux des chefs de file de l'école régulationniste que sont Michel Aglietta, André Orléans ou Robert Boyer, pour n'en nommer que quelques-uns, nous nous proposons de discuter l'originalité et l'importance de leur apport à la compréhension des origines et des conséquences de la crise financière qui a frappé les États-Unis et le monde en 2007-2008.

## Pause

### Panel n° 2. Contributions à l'économie politique internationale

*Présidence : Gilbert Gagné, professeur agrégé, Université Bishop's, Dir. du GRIC.*

Présentation n° 4. Retour sur l'économie politique institutionnaliste  
*Christian Deblock, Professeur titulaire, UQAM, Directeur du CÉIM.*

**Résumé.** L'espace national et les rapports de pouvoir sont deux boîtes noires que les économistes ont renoncé à ouvrir, au motif que les frontières nationales sont artificielles au regard de l'échange et que des jeux de la concurrence doit émerger un ordre satisfaisant. L'économie politique intègre ces deux variables, pour se diviser en trois grandes écoles de pensée : systémiste, nationaliste et institutionnaliste. Prenant à son tour le contrepied des analyses réalistes et libérales, l'économie politique internationale s'est, quant à elle, développée en marge des débats en relations internationales en faisant de l'économie son objet d'étude. Toutefois, elle a moins cherché à faire le pont avec l'économie politique qu'à trouver dans l'économie un fondement aux rapports de pouvoir entre les nations ou, inversement, dans l'institutionnalisation de ces rapports, l'environnement dont elle a besoin pour se développer. L'économie politique internationale reste marquée par cette division, et ce même si les développements récents ont élargi les rapports de pouvoir aux groupes de pression et introduit les valeurs dans la construction des institutions. Une façon différente d'aborder le problème consiste à revenir aux origines de ce que fut l'économie politique, soit une science qui cherche à étudier la façon dont les hommes organisent les circuits marchands dans un cadre contextuel donné, ou si l'on préfère dans le cadre institutionnel qui se construit à partir et autour de ces circuits. L'économie politique a ainsi ceci en commun avec l'économique qu'elle reconnaît l'idée d'ordre, mais s'en démarque néanmoins en ceci que cet ordre n'est ni spontané ni autorégulateur ; il est à la fois construit et organisé. Cela posé, on en

revient aux deux questions fondamentales de l'économie politique, à savoir : (1) s'agit-il de re-construire cet ordre à partir des unités qui le constituent et le font évoluer par leurs comportements et leurs actions, ou bien de le dé-construire en prenant pour acquis que les structures déterminent les comportements et les actions ? Et (2), s'agit-il d'envisager sa régulation comme un processus endogène, ou bien au contraire, comme le résultat d'un processus d'action collective ?

Présentation n° 5. Théories de la firme multinationale et des réseaux corporatifs transnationaux

*Michèle Rioux, Professeure régulière, UQÀM, directrice de recherche, CÉIM*

**Résumé.** Cette présentation fera un résumé des grands courants théoriques qui permettent l'étude et la compréhension du phénomène de globalisation des entreprises. Sur le plan de l'organisation et de la structure, nous mettrons en lumière le passage de la firme multinationale comme extension de la firme domestique aux réseaux transnationaux qui tissent des liens et des circuits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la firme. Sur le plan théorique, nous situerons les courants en lien avec la problématique de ce colloque ainsi qu'en tenant compte des quadrants théoriques en EPI. Enfin, nous mettrons l'emphase sur les effets de la transformation des entreprises sur le rôle des États et des organisations internationales.

Présentation n° 6 : Travail et mondialisation : bilan de la recherche francophone et ÉPI

*Sylvain Zini, candidat au PhD, département de science politique, UQÀM, chercheur associé au CÉIM.*

**Résumé.** Les questions relatives à mondialisation et à sa régulation ont soulevé un intense débat dans le champ de l'économie politique internationale. Bien évidemment, les problématiques du travail en général, des salaires, de l'emploi et des normes du travail n'ont pas été exemptées de ces débats. Dans le monde anglophone deux thèmes ont été abordés : les économistes ont analysé l'effet de l'ouverture sur les salaires et les inégalités tandis que, de leur côté, les politologues se sont penché sur les possibilités d'une régulation globale du travail salarié (clauses sociales, normes de l'OIT). De leur côté, les francophones se sont intéressés plus particulièrement aux effets de la mondialisation sur les systèmes économiques nationaux. À partir du cadre institutionnel offert par les modes de régulation, ces analyses ont permis de prendre en compte les effets sociaux de la globalisation sur l'ensemble des structures économiques. Les mutations ne se limitent donc pas seulement aux salaires ; les formes d'emploi, les systèmes de protection sociale, les processus productifs sont également touchés. Au titre des causes, mentionnons la mobilité des firmes transnationales, l'intensification des échanges commerciaux, et, jusqu'à un certain point, la mise en concurrence des modèles sociaux (ce qui ne signifie pas nécessairement que cette concurrence se dirige automatiquement vers un moins disant social).

À partir de cette grille d'analyse, il est possible de dégager que les mutations économiques nécessitent une réforme des structures institutionnelles et un autre type d'encadrement pour des économies de plus en plus intégrées. La deuxième partie de la présentation se penchera sur les possibilités de régulations nationales, régionales et globales qui permettraient d'associer cette nouvelle configuration globale avec un certain progrès social.